

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2016

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL294

présenté par

M. Lurel

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer la division et l'intitulé suivants:

« Titre VIII

« Dispositions relatives au développement durable »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les outre-mer sont particulièrement concernés par les questions d'environnement et d'énergie.